



Des réseaux et MAIA vers les DAC

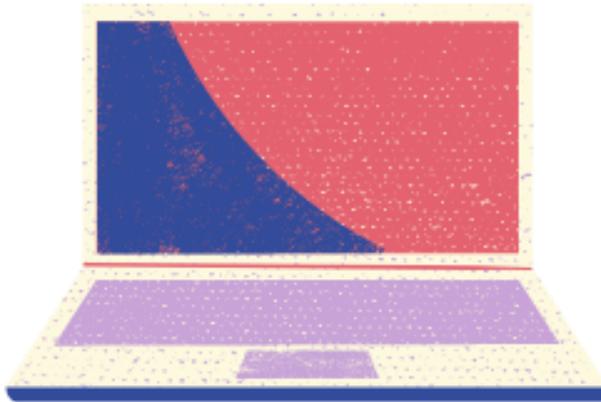
GIR 93 - 8 février 2021





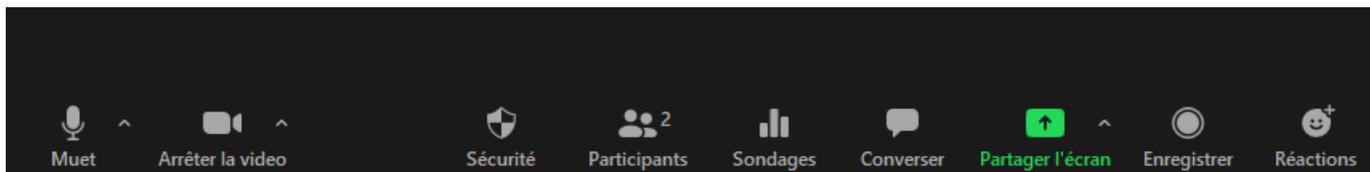
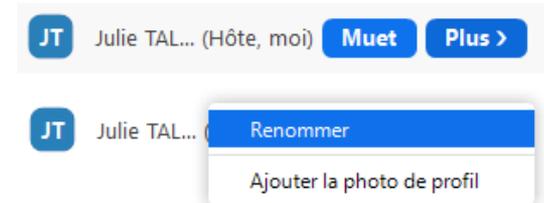
Merci

à tous d'avoir rejoint la 1^{ère} réunion GIR 93



Petits conseils :

1. **renommez-vous** « Prénom NOM - STRUCTURE »
2. **gérez votre micro** (« muet » quand vous ne prenez pas la parole)
3. **Persévérez** si vous êtes déconnecté.e
4. **Conversez** : si vous ne pouvez pas parler,



Qu'est qu'un dispositif d'appui à la coordination?

Éléments de contexte et présentation du référentiel DAC



Un contexte national

→ au niveau NATIONAL

Convergence / fusion des dispositifs d'appui (DAC) :
Réseau + MAIA + PTA + PAERPA + CLIC avec accord du Conseil Départemental

17. Fusion de l'ensemble des dispositifs d'appui à la coordination des cas complexes au sein de plateformes territoriales d'appui (PTA) placées au service du réseau territorial de proximité (CPTS et Hôpitaux de proximité).



- Simplifier et faire converger les dispositifs d'appui à la coordination territoriale, qui ont pour objet de faciliter le parcours des personnes en situation complexe (« MAIA », « PTA », « PAERPA », réseaux), afin de les rendre plus lisibles et compréhensibles pour les professionnels de santé et les usagers

Axe 1 : promouvoir et améliorer l'organisation en parcours des prises en charge en santé sur les territoires

Offrir des dispositifs d'appui aux parcours complexes

Cela passe par la réorganisation des structures, leur rapprochement, l'identification d'un point de contact, de préférence unique, auprès duquel on est certain de trouver une réponse intégrée à savoir :





DANS CHAQUE TERRITOIRE, LE DAC EST LE REGROUPEMENT DE :

CTA
Coordination territoriale
d'appui (PAERPA)



Dispositif d'appui
à la coordination des
parcours complexes
DAC



PTA
Plateformes territoriales d'appui



MAIA
Méthodes d'action pour
l'intégration des services d'aide
et de soins dans le champ
de l'autonomie

Réseaux de santé



CLIC
Centres locaux
d'information et
de coordination



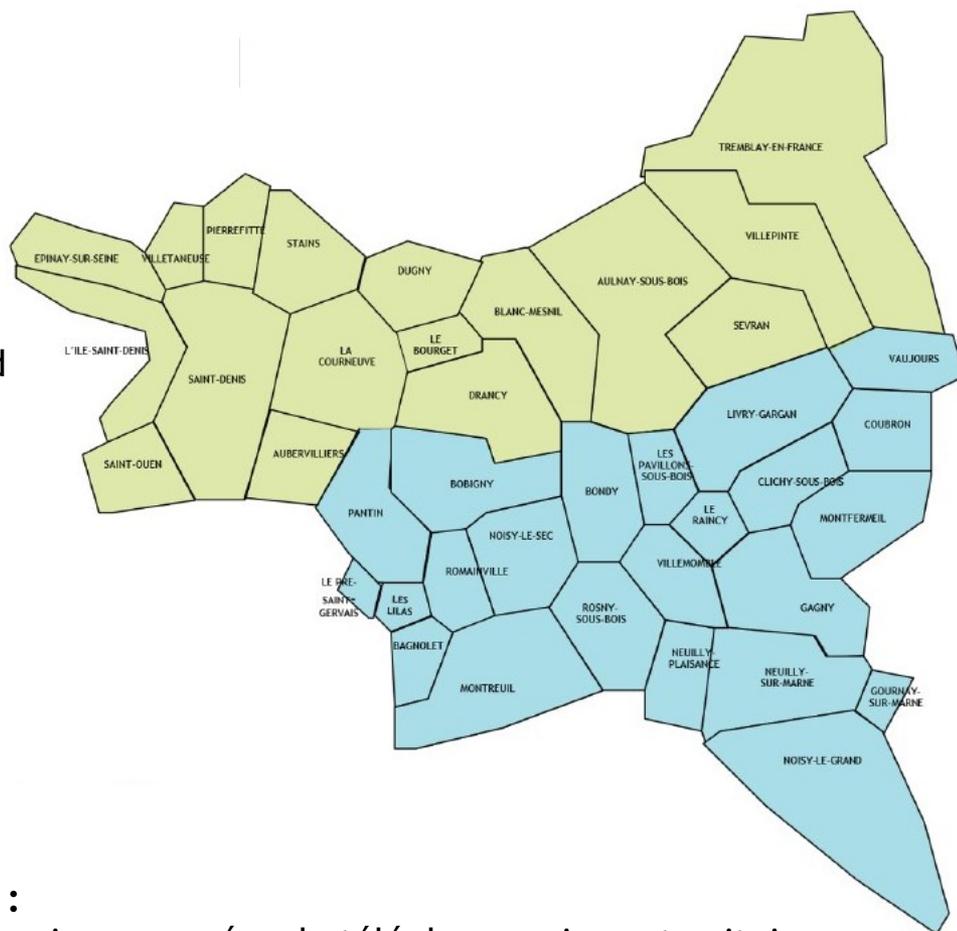
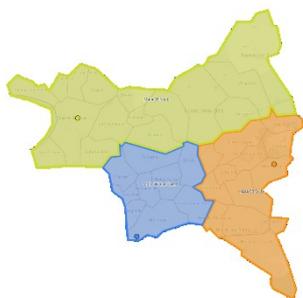
www.solidarites-sante.gouv.fr/dac



La Seine-Saint-Denis : 2 DAC

 DAC 93 nord - association ARC EN CIEL

 DAC 93 sud - association Parcours Santé 93 Sud

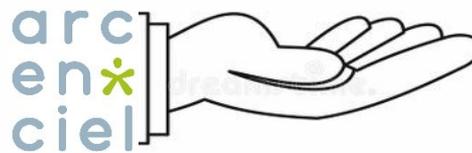


Labellisé niveau 1 :

structure juridique unique, numéro de téléphone unique, territoire projet de gouvernance, projet de service



Association ARC EN CIEL



2020 à 2022



Toute pathologie tout âge

Cellule Territoriale d'Appui à l'isolement

Médiateurs Lutte Anti Covid

Courant 2021

Depuis mai 2020

À compter de février 2021



**Parcours Santé
93 sud**
Dispositif d'appui à la coordination
2020
Association Parcours Santé 93 Sud



Toute pathologie tout âge

Cellule Territoriale
d'Appui à l'isolement

Médiateurs
Lutte Anti Covid

Courant
2021

Depuis
mai 2020

À compter
de février
2021

2021 à 2022



Rappel du cadre légal : LOI n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé - Article 23

« Art. L. 6327-2. - *Le dispositif d'appui à la coordination des parcours de santé complexes :*



« 1° Assure la **réponse globale aux demandes d'appui des professionnels** qui comprend notamment l'accueil, l'analyse de la situation de la personne, l'orientation et la mise en relation, l'accès aux ressources spécialisées, le suivi et l'accompagnement renforcé des situations, ainsi que la planification des prises en charge. Cette mission est réalisée en lien avec le médecin traitant, conformément à son rôle en matière de coordination des soins au sens de l'article L. 162-5-3 du code de la sécurité sociale et les autres professionnels concernés ;



« 2° Contribue avec d'autres acteurs et de façon coordonnée à la **réponse aux besoins des personnes et de leurs aidants** en matière d'accueil, de repérage des situations à risque, d'information, de conseils, d'orientation, de mise en relation et d'accompagnement ;



« 3° Participe à la **coordination territoriale** qui concourt à la structuration des parcours de santé mentionnés à l'article L. 6327-1 du présent code.



Le cadre National d'Orientation DAC

Table des matières

Introduction – contexte	
1. Le cadre national d'orientation	
2. La mission de service public des DAC	
3. L'appui aux professionnels	
3.1 Les professionnels concernés	
3.2 Les situations complexes visées	
Le service rendu attendu pour les professionnels	
Les caractéristiques du service rendu attendu	
4. L'accompagnement des personnes	
4.1 Le rôle des DAC	
4.2 Le service rendu attendu à la population	
5. La participation à la coordination territoriale	
5.1 Les principes sur lesquels repose la coordination territoriale	
5.2 Les modalités de la participation des DAC à la coordination territoriale	
6. La gouvernance des DAC	
6.1 Les espaces de concertation et de pilotage	
6.2 Les missions de la gouvernance des DAC	
6.3 La composition de la gouvernance	
7. Le territoire des DAC	
8. Le financement du DAC	
9. Le Système d'Information du DAC	
10. Les principes de mise en œuvre	



https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cno_dac_nov2020.pdf



Le référentiel DAC Ile de France

<https://maillage93.sante-idf.fr/accueil/actualites/corps-principal/actualites/referentiel-de-missions-et-dorga.html>

1. appui aux parcours de santé individuels des personnes en situation complexe



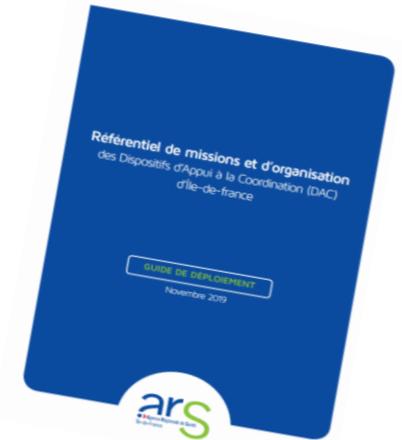
Le dispositif d'appui rend **deux missions** :



Information & orientation



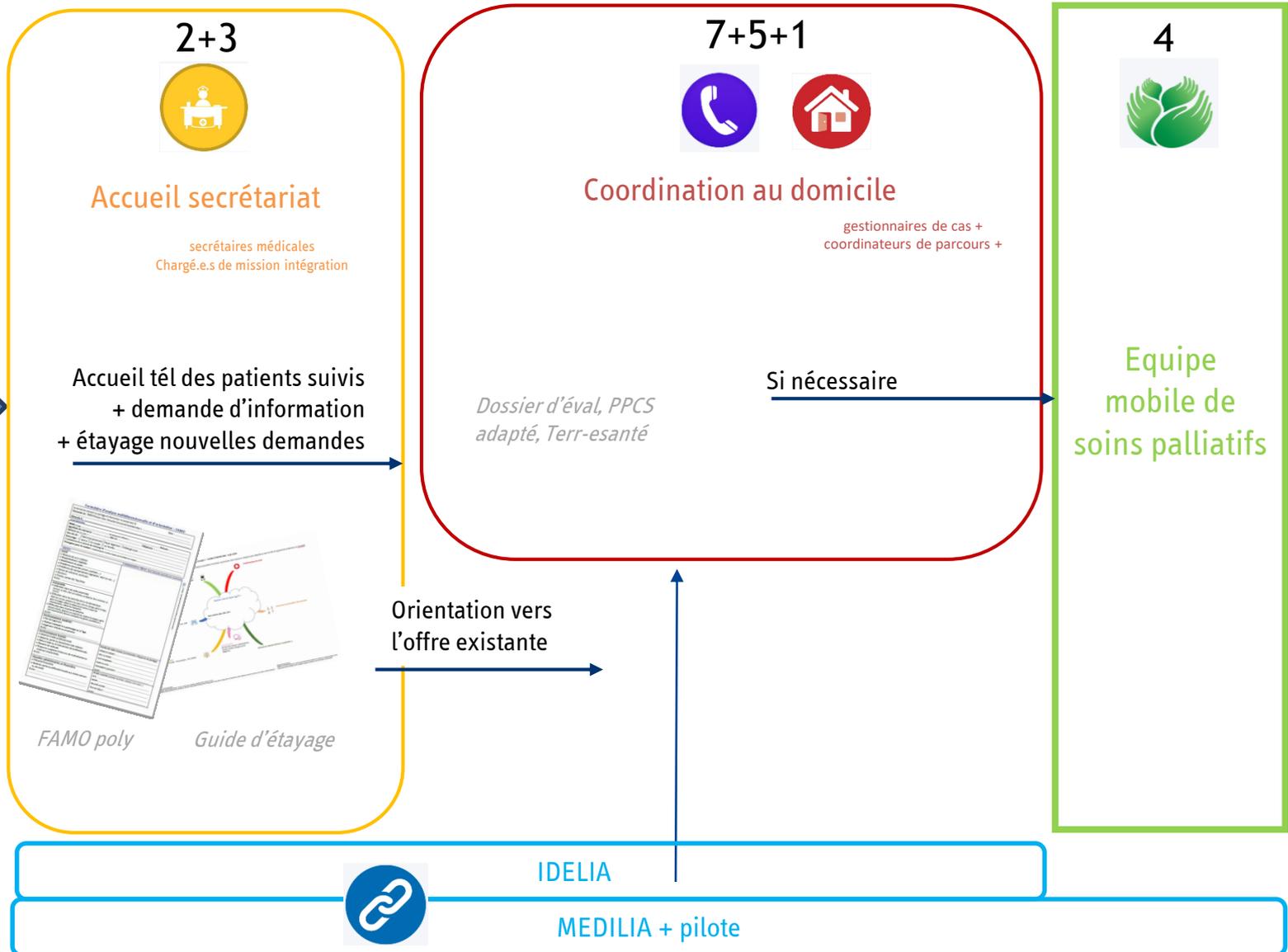
Répondre aux demandes d'appui



2. appui à la structuration territoriale des parcours.

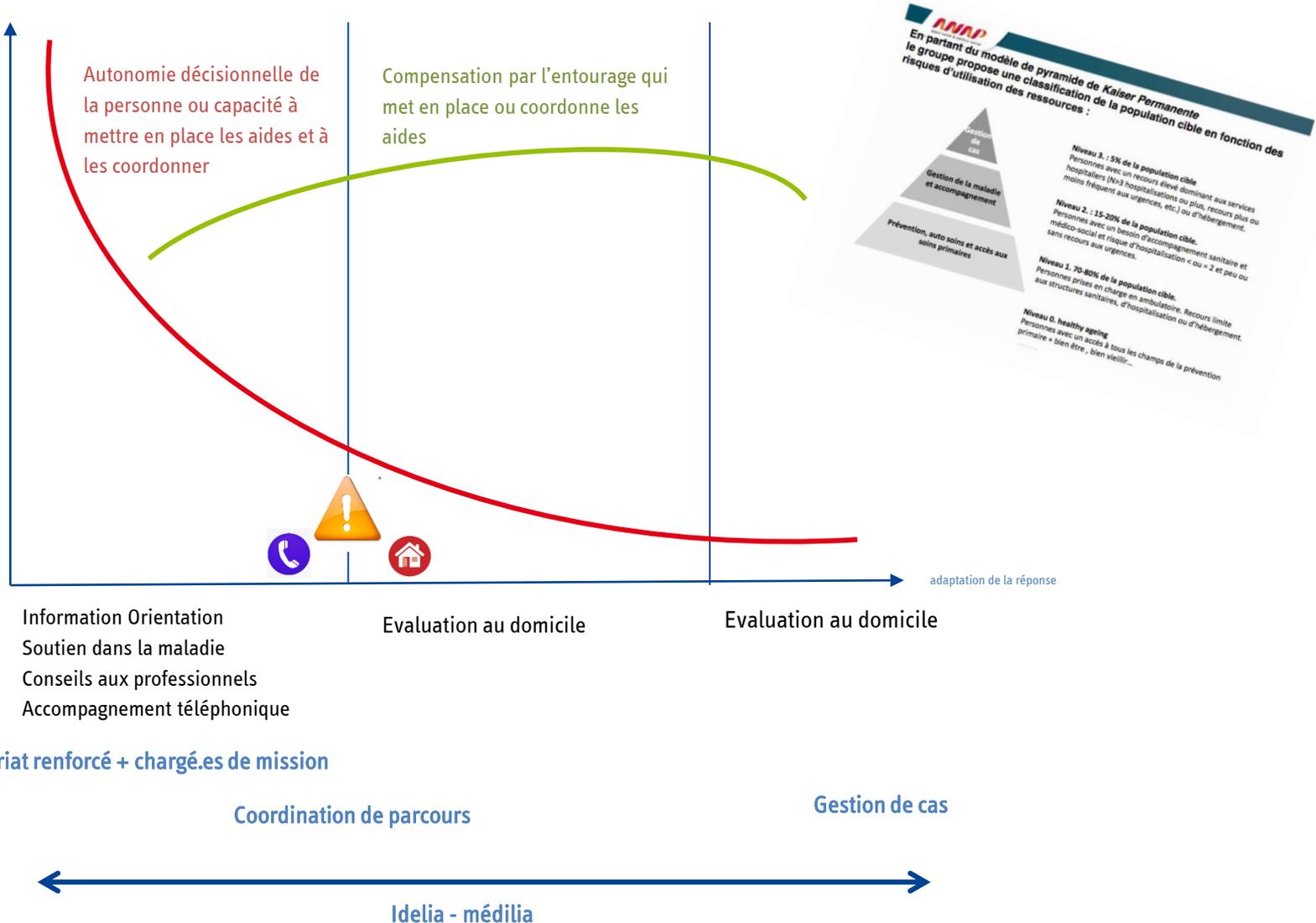


MISSION 1 : Appui aux parcours de santé individuels complexes





MISSION 1 : Appui aux parcours de santé individuels complexes



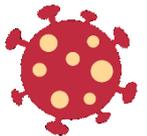


MISSION 1 :

Appui aux parcours de santé individuels complexes

- **Progressive et apprenante**

- Evolution à partir des travaux MAIA autour de la population âgée
- Phase professionnels de santé “testeurs”
- Pathologies : cancer, AVC, diabète (réseau Acsanté)
- Problématiques : handicap, IJ, précarité, droit des étrangers, hébergement
- “adaptabilité” à l’environnement santé
- ↗ demandes, ↗ des pro santé



- **Courant 2021**



SITUATIONS COMPLEXES ? UN INTERLOCUTEUR UNIQUE : LE DAC

Qui sollicite le DAC ...

En priorité, les acteurs de l'accompagnement (professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux...)
OU
les personnes (aidants, patients, usagers...)

... et dans quelles situations ?

Par exemple :
les personnes âgées
les personnes en situation de handicap
les personnes atteintes de maladies chroniques
...

Pour ces situations complexes, le DAC :
informe, oriente,
accompagne...

... vers un parcours de santé et de vie coordonné entre différents professionnels

professionnels médico-sociaux

professionnels sociaux

professionnels de santé



MISSION 1 :

Appui aux parcours de santé individuels complexes

Équipe joignable de 9h-19h - 5/7j

01 84 74 15 15
contact@dac93sud.fr

Numéro unique et mail contact à disposition des professionnels orienteurs

Régulation et traitements des orientations: différents niveaux de réponses pourront être apportés : Information /orientation/ appui.





MISSION 1 :

Appui aux parcours de santé individuels complexes

Parcours complexes cibles (HAS)

- Personne en situation de vulnérabilité socio-économique et atteint d'une maladie chronique
- Personne âgée à domicile en risque de perte d'autonomie
- Personne à domicile atteinte de maladie neuro-évolutive
- Personne atteinte d'affection psychiatrique
- Personne âgée à domicile avec troubles cognitifs
- Personne atteinte d'un cancer, en demande de soins de support
- Personne résidente d'Ehpad
- Personne en situation de handicap hébergée en Foyer accueil médicalisé



☞ Situations d'adultes, toute pathologie : déploiement progressif de la polyvalence avec identification des thématiques prioritaires (cancéro, diabète, cardio, PA, VIH, etc.)

☞ Disparition des critères d'inclusion « MAIA / réseau » : complexité ressentie - estimée par le professionnel

Depuis janvier 2021

216 patients
en file active

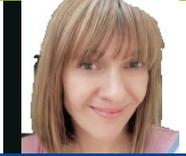
47 situations
nouvelles signalées



3.2

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE du DAC 93 SUD

ANIMATION TERRITORIALE



Aurore PARMENTIER

Animatrice territoriale-formation

Prénom NOM

Animatrice territoriale-formation

À recruter

Chargé de mission précarité

DIRECTION



Julie TALIBON

Directrice



Assia BOULAJAJ

Responsable de la coordination



Valérie TILLARD

Assistante administrative

COORDINATION

Référents de parcours complexe



Fatoumata TOURE



Cathy DANG



À recruter



Efoa JOHNSON



Stéphanie LE STRAT



Maëlle BERNARD



Khadidja AOUIZ



Felix LEYE



Nina FANSI

SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF



Déborah CLIQUE

Secrétaire



Élodie ADELAIDE

Secrétaire



Hadjer ALLAG

Secrétaire

Prénom NOM

Médecin coordinateur

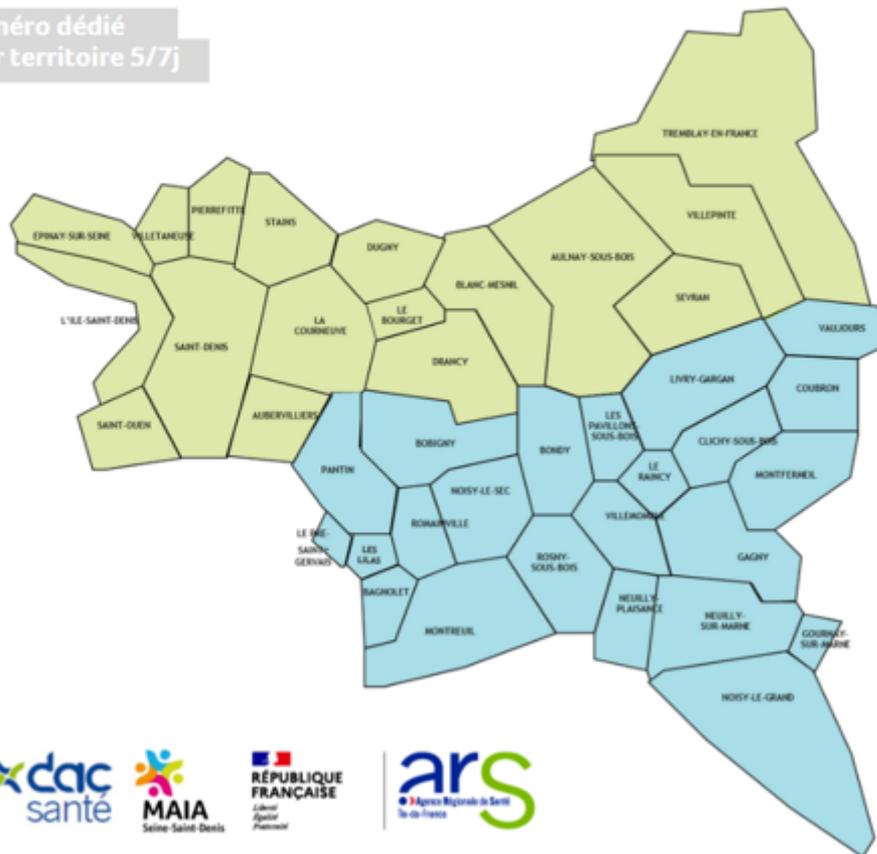
19 membres
4 pôles en
collaboration
continue



Nous joindre

installation des équipes d'appui à la coordination des parcours de santé

1 numéro dédié
par territoire 5/7j



Nord

9h - 18h

01 49 33 05 55

accueil@dac93nord.fr

Sud

9h - 19h

01 84 74 15 15

contact@dac93sud.fr





MISSION 2 : Appui à la structuration territoriale des parcours

identification des ruptures de parcours, animation territoriale

- > Organiser la **CONCERTATION** des acteurs d'un territoire
- > **DÉVELOPPER** des outils construits pour et avec les professionnels du territoire
- > **ÉQUIPER** les professionnels d'outils d'appui à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes âgées

Mieux se connaître,
faciliter les échanges,
partager une culture commune



Rencontre territoriale des parcours de santé





MISSION 2 : Appui à la structuration territoriale des parcours

Rencontres, outillage et formations



<https://maillage93.sante-idf.fr>



MAILLAGE



13/04/2021
11/05/2021
08/06/2021
29/06/2021
07/09/2021
05/10/2021
02/11/2021

Date Et Heure

mardi 9 février 2021 10:00

mardi 6 avril 2021 10:00

mardi 8 juin 2021 10:00

mardi 7 septembre 2021 10:00

mardi 2 novembre 2021 10:00

04/05/2021
25/05/2021
15/06/2021
28/09/2021
19/10/2021
09/11/2021
30/11/2021

4 outils à votre disposition pour accueillir et orienter les personnes âgées

Accompagner une personne âgée en perte d'autonomie et ses proches, les aider à s'orienter dans un parcours de soins et de vie peut être facilité par l'utilisation d'outils MAIA, construits par les professionnels du territoire.

1 ANALYSER LES BESOINS DE LA PERSONNE : LE FORMULAIRE DE LIAISON INTERSERVICES

Le Formulaire de liaison interservices FAMO (ou Formulaire d'Analyse Multidimensionnelle et d'Orientation) permet de partager les éléments de vigilance perçus lors de l'échange d'accueil avec un professionnel en vue d'engager un accompagnement.

Le FAMO a été construit par les acteurs du territoire pour faciliter la prise de contact et l'échange sur la situation. Outil harmonisé au niveau régional, le FAMO remplace la fiche PEGUI de Seine-Saint-Denis. En 2018, il sera possible de compléter le FAMO en ligne et de le transmettre de façon sécurisée.

2 CONNAÎTRE LES MISSIONS DE CHACUN : LE RÉFÉRENTIEL

Le référentiel des missions différenciées a pour fonction de décrire l'ensemble des acteurs intervenant auprès de la population âgée, en un seul et même objet, qui se veut à la fois complet, concis et pratique.

Destiné aux professionnels, il doit permettre de connaître l'offre du territoire en trouvant rapidement la définition et le cadre d'intervention d'une structure.

Chaque fiche, construite sur un même modèle, décrit un type de structure ou de professionnel.

3 TROUVER LA STRUCTURE ADAPTÉE : WWW.MAIA93.ORG ANNUAIRE PROFESSIONNEL

L'annuaire recense l'ensemble des établissements et services pouvant être contactés pour participer aux soins ou à l'aide des personnes âgées. Il évoluera dans le courant de l'année 2018 vers une solution régionale.

www.maillage93.sante-idf.fr

4 COMPRENDRE L'ORGANISATION DE L'OFFRE ET SES LIMITES : L'ATLAS

En complément de ces outils, cet Atlas, nourri des échanges avec des centaines d'acteurs, permet de mieux comprendre les enjeux de l'organisation, les points de vigilance, les mécanismes de rupture dans les parcours et les perspectives actuelles.

En complément de la cartographie, cet Atlas a également pour objectif de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de chacun des acteurs.



Un guide juridique de l'échange et du partage d'informations est à disposition des équipes et professionnels souhaitant mieux comprendre le cadre que la loi de modernisation du système de santé a fait évoluer en 2016.

Des programmes de sensibilisation/formation MAIA sont organisés par territoire pour mettre en œuvre ces guichets intégrés en charge de l'accueil du public, de son information, de son orientation vers les ressources adaptées et/ou de la coordination des acteurs.

Libérale, salarié.e : engagez-vous ! Une charte est à votre disposition pour poser les principes et acter votre engagement dans ce guichet intégré, facteur d'accompagnements adaptés pour les personnes âgées.

POUR EN SAVOIR PLUS

BaoHua DANG, Pilote MAIA 93 Nord
pilotenord@maia93.org

Vincent KAUFMANN, Pilote MAIA 93 Sud-Ouest
pilotesudouest@maia93.org

Julie TALIBON, Pilote de la MAIA 93 Sud-Est
pilotesudest@maia93.org





MISSION 2 :

Appui à la structuration territoriale des parcours

Observatoire des parcours

- > Partager, objectiver, colliger les ruptures de parcours sur nos territoires
- > A partir d'un même outil en ligne
- > Pour une réponse collective et territorialisée ?
- > Tous les professionnels sont invité.e.s à y contribuer



Formulaire test :
Observatoire des parcours de santé

https://arsiledefrance.fra1.qualtrics.com/jfe/form/SV_et9itJckqEKmBDL

ars xcdc
ARS Agence Régionale de Santé
santé

Personne déclarante

Identité de la personne déclarante

NOM Prénom

Fonction

Structure /service

cdc
santé

GUIDE DE
REPLISSAGE DE
L'OBSERVATOIRE DES
PARCOURS DE SANTÉ

ARS Agence Régionale de Santé
cdc
santé

DAC d'Île de France
2018



MISSION 2 :

Appui à la structuration territoriale des parcours

Information sur l'offre du territoire

> **GIR 93** : personnes âgées

Les lundis après-midi de 14h30 à 16h30

08 février

12 avril

7 juin

4 octobre

6 décembre

> **GIR 93** : toutes populations

Les lundis après-midi de 14h30 à 16h30

08 mars

3 mai

5 juillet

13 septembre

8 novembre

CTAI

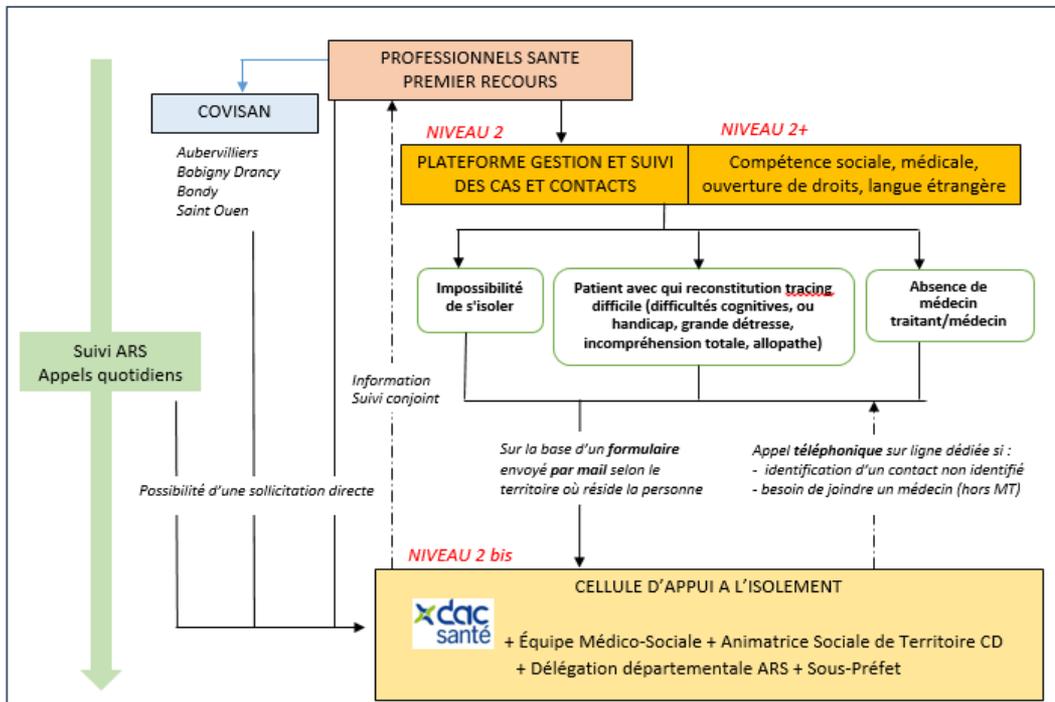
cellule territoriale d'appui à l'isolement « sud »

Mise en place d'équipes d'évaluation médico-sociale territoriales

Action menée depuis le 11 mai 2020



La déclinaison départementale du contact tracing



Enregistrement de la demande d'appui sur Terr-Esanté

Désignation d'un professionnel référent

Appel téléphonique à la personne et aux professionnels impliqués – visite à domicile le cas échéant

Rappel du principe général d'isolement, du suivi, des gestes barrières

Évaluation - Planification - Mise en œuvre du plan d'action :

Accompagnement sur la durée de l'isolement ou au-delà, selon les difficultés rencontrées et la demande

SANTE



- mise en place des aides & soins selon les besoins repérés
- comorbidités
- ETP
- Médiation en santé
- Prélèvement ? ou orientation vers labo ou centres Covid

AUTONOMIE



- mise en place des aides & soins selon les besoins repérés
- portage de repas, courses
- aides de vie

ENV. MATERIEL



- aménagement du logement
- aide au nettoyage du logement
- relogement éventuel à l'hôtel

ENV. HUMAIN



- mise en place des aides selon les besoins repérés
- médiation familiale
- relation avec les écoles, ASE...

ADM & FINANCIER



- ouverture des droits autres que santé
- régularisation administrative

EN LIEN AVEC LES ACTEURS TERRITORIAUX

(CCAS, associations, professionnels de santé, organisations territoriales COVID+, COVISAN, services d'aide à domicile, etc.)

Mise en place mesures d'accompagnement sanitaires et sociales (garde enfant, portage repas, hébergement ...)



Cellule Territoriale d'Appui à l'Isolement : 7 mois de vigilance en Seine Saint Denis

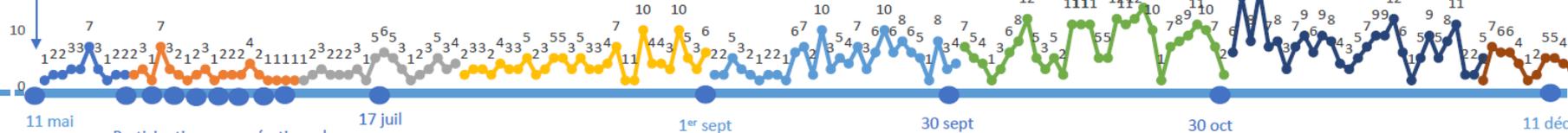
11 mai – 11 décembre 2020

c'est
 1 890 heures de permanence téléphonique
 840 foyers soutenus
 113 prélèvements à domicile organisés
 50 hébergements en hôtel assurés
 34 visites à domicile
 et autant de **conseils** et **d'écoute** autour de la covid

Lancement des CTAI portées par chacune des 3 MAIA/DAC



Nombre d'appels quotidiens pour l'ensemble du département



Une organisation orchestrée et suivie par la Préfecture, la CPAM, l'ARS et le Conseil Départemental

Participation aux opérations de dépistage organisées par l'ARS, COVISAN et les communes retenues



17 juil

Centralisation des 3 numéros territoriaux sur l'infirmière

Recrutement d'une infirmière à temps plein

1er sept

Répartition en 2 territoires (nord et sud) au lieu de 3



30 sept

Recrutement d'une médiatrice en santé à temps plein

30 oct
Début du 2^e confinement

La CTAI aujourd'hui, c'est

- Une réponse téléphonique **7/7j** de 9h à 18h
- **1 infirmière et 1 médiatrice en santé dédiées**
- **2 hôtels** et une dizaine de chambres disponibles
- des astreintes les jours fériés assurées par les pilotes et l'infirmière
- Des liens avec la CPAM, COVISAN, Médecins du Monde, les CCAS et services sociaux des communes, les associations de solidarités, l'aéroport de Roissy et la police des Frontières...
- Le tout encadré par les 2 pilotes

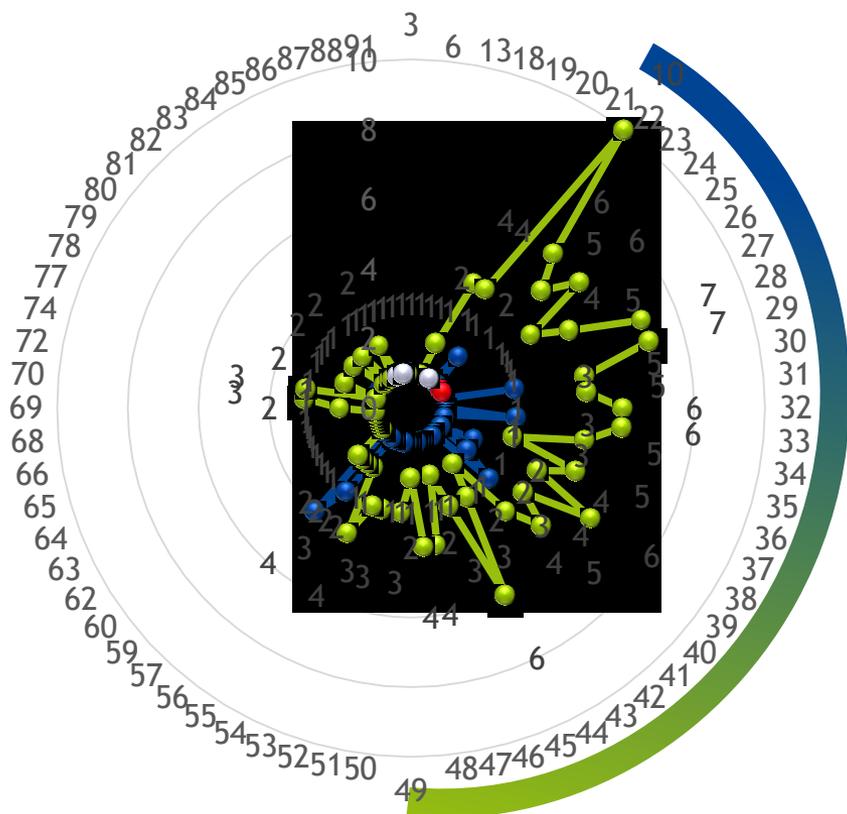
Mise à disposition d'agents du Conseil Départemental, des associations SOL EN SI et CODES et de l'Université P13, en présentiel sur chacun des 3 sites, puis en astreinte

Les pilotes assurent l'encadrement des équipes, les liens avec les partenaires, les remontées de données et les astreintes du week-end. Les équipes MAIA/DAC prennent le relais sur les situations complexes au-delà de la problématiques COVID





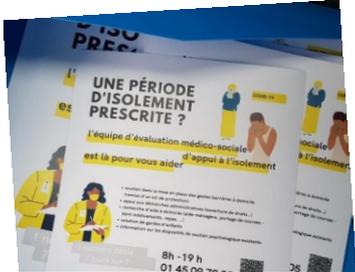
- Cas-Contact
- Cas-suspect
- Patient +
- Test volontaire



personnes accompagnées par la CTAI 93

répartition par classe d'âge

0 %	1 %	15 %
0-4 ans	5-16 ans	17-24 ans
38 %	30 %	8 %
25-39 ans	40-59 ans	60-74 ans
5 %	4 %	
75-84 ans	85 ans et +	



Super merci j'espere que tout est bien passe
Nelissa
Ide c'tai93 15:08 ✓

Nique! Pas de problème récurrent 😊
merci encore de m'avoir aidé rapidement 16:15

Et bon courage 16:15



16:29 ✓

message



Epina y sur Seine 15/6/20



Clichy / s Bois 20/5/20



Sevran 16/6/20



Pierrefitte sur Seine 8/6/20



Cellule Territoriale d'Appui à l'Isolement en Seine Saint Denis

11 mai – 11 décembre 2020

MERCI !

Aux volontaires de la première heure : Anaïs ALACHEDE, Angélique AUBRIEL, Véronique AUDREN-MARCHAND, Audrey BIGOT, Cécile BILLAND, Raffaella BONASIA, Blandine BOTALLA, Rachida DIDAOUI, Muriel DELPHINE, Edith DIMFA, Margot DORIOT, Evelyne DORVILLUS, Martin FAVREAU, Sophie FOURNEL, Denis GAGNOU, Armelle GENEVOIS, Nathalie LABBÉ, Agathe LARISSE, Emmanuelle NEKAM, Cheikh OUMAR WANE, Makélé PATOU MOANO, Alice PERIGNON, Axelle QUATRECOUPS, Andrea RABARON, Annick RENNESSON, Megan ROSSIGNOL, Frédérique SIPRASEUTH
Et à Marie Pastor pour leur mobilisation !

A l'équipe en place : Nelissa DJAFER et Nadia MOUSSAMOUNGARD

Avec le soutien



17 OCTOBRE 2020

ça va vous allez bien moi ça
en mieux c'est pour vous dire
ici l'hôtel nous demande de partir
onc on quitte l'hôtel aujourd'hui et je
tenais à vous remercier pour cette
aide très importante pour moi et ma
famille que ke bon dieu vous paie et
vous protège de tout 🙏 merci mille
fois 😊😊👍👍👏👏

12:03

17 OCTOBRE 2020

Merci beaucoup je suis contente que
ça aille mieux pour vous.
Je vous souhaite une très bonne



Maintien et actualisation des informations liées au Covid-19 sur Maillage93



ACTUALITÉS

AGENDA

OUTILS DU GUICHET INTÉGRÉ

FAMO

RESSOURCES

SERVICES NUMÉRIQUES ▾

COVID-19 ▾

PORTAIL DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE

RECHERCHEZ UN PARTENAIRE*

QUI, QUOI ?

Département 93 (Seine-Saint-Denis)



* Répertoire Opérationnel des Ressources : référentiel régional décrivant les établissements sanitaires (MCO, SSR, psychiatrie), médico-sociaux et sociaux (personnes âgées et personnes en situation de handicap).

Accueil / COVID-19

COVID-19

Recherche dans le contenu...

Recommandations institutionnelles



Organisations territoriales



Lieux de dépistages



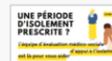
Outils numériques régionaux



ajustement des organisations des services de proximité

<https://maillage93.sante-idf.fr/accueil/covid-19>

Organisations territoriales



COVID-19 >> CELLULE D'APPUI A L'ISOLEMENT

Pendant la crise sanitaire, une réponse est apportée aux personnes en difficultés pour appliquer les préconisations en cas d'isolement : les cellules d'appui à l'isolement.

[Lire la suite](#)



COVID-19 >> SORTIE D'HÔPITAL

Pendant le confinement, pour les patients en sortie d'hospitalisation, fragiles et en situation d'isolement, il est possible mettre en place une aide à la vie. Sont décrits ici dispositif sans reste à charge pour les usagers en EHPAD-ULSD, PRADO, MEDICALIB, l'ADPA en urgence.

[Lire la suite](#)



COVID-19 >> SAAD SSIAD ESA

Précisions sur les SAAD et SSIAD en capacité à accompagner des personnes atteintes ou à risques

[Lire la suite](#)



COVID-19 >> LIEN SOCIAL

Faire face à la situation actuelle de confinement et d'incertitude peut susciter toutes sortes d'interrogations et d'émotions. Des dispositions sont mises en oeuvre pour les personnes qui vivent avec une maladie, leurs proches & les établissements ou structures de soins et d'aide à domicile qui les a...

[Lire la suite](#)



COVID-19 >> TRIBUNAL & PRÉFECTURE

Information concernant les modes de communication avec le Tribunal Judiciaire, les prolongations des mesures de protection et des titres de séjours.

[Lire la suite](#)



COVID-19 >> CULTURE & SPORTS À LA MAISON

Chacun est invité à rester chez soi pour éviter la propagation du virus Covid-19. C'est l'occasion de découvrir l'exceptionnelle offre culturelle proposée par le ministère de la Culture, du Sport et de nombreux opérateurs. #Culturechezvous #Bougezchezvous

[Lire la suite](#)



COVID-19 >> DROITS & ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Information relative à la prolongation de droits sociaux.

[Lire la suite](#)



COVID-19 >> CCAS & ACTION COMMUNALE

Adaptation de l'offre communale pendant le confinement.

[Lire la suite](#)

Et bientôt les médiateurs lutte anti-covid !

Action menée à partir de mi-février 2021

